



Comité Technique de Réseau SID

Compte-rendu

Service Infrastructure de la Défense

19 mai 2022

Ce comité Technique de Réseau a été présidé par le Directeur Central assisté de ses adjoints et des directeurs d'Établissements.

L'UNSA Défense était représentée par : Christophe Spina et Fabien Vidal.

ORDRE DU JOUR

A - Introduction par le Président du CTR,

B - Points faisant l'objet d'un vote :

1. PV du CTR du 18 novembre 2021,
2. Projet modifiant l'organisation du SID.

C – Points faisant l'objet de présentations :

1. Projet de modernisation du SID,
2. Effectifs théoriques – effectifs réalisés/départs prévisionnels,
3. Recrutement, apprentissage, filière ICPE-IOTA,
4. Elections professionnelles –vote électronique,
5. Adhésion au RIFSEEP des agents du corps technique du MTE en PNA au SID,
6. Parcours professionnels des TSEF filière infrastructure,
7. Télétravail,
8. Cartographie Commission Locale de Transformation,
9. Avancement fonctionnaires au choix 2022,
10. Amiante.





DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les représentants UNSA Défense soulignent un ordre du jour ambitieux avec comme point d'orgue le projet de modernisation du Service Infrastructure de la Défense.

Néanmoins, cette ambition est-elle compatible avec les travaux menés actuellement liés à la rédaction des REO 2023 ? Car dans les services, le refrain entendu est « combien de postes pouvez-vous rendre ? »

Est-ce avec cette vision comptable que nos investissements, nos études et nos travaux seront bien menés ?

Est-ce avec une haute vision sur les opérations dimensionnantes type travaux trop souvent corrigée par la réalité du terrain ? Car, méprisant l'IM 1707, les organismes soutenus changent leurs priorités et passent leurs exigences en force via les USID.

Enfin comment concilier montée en compétence des personnels techniques avec le recours accru de l'externalisation de la maîtrise d'œuvre mais aussi de l'assistance à la Maîtrise d'ouvrage ?

Sur les parcours professionnels des personnels du service, seuls 2 statuts ont fait l'objet d'attention particulière : les TSEF et les ICD de la famille infrastructure et politique immobilière. Malgré les sollicitations de l'UNSA Défense, qu'en est-il des autres filières pourtant indispensables au fonctionnement du service comme les filières RH, SST ou achats ?

Vous le pressentez, monsieur le Directeur, les interrogations des personnels sont nombreuses allant du télétravail à la violence de certaines pratiques managériales. Depuis vos postes successifs au sein du SID, leurs attentes en terme de reconnaissance, de salaires et de qualité de vie au travail sont fortes, trop rarement honorées.

Force de proposition, les élus UNSA Défense ne se déroberont pas et interviendront sans concession au cours de ce Comité Technique de Réseau.

Merci pour votre attention,





A. INTERVENTIONS DU DIRECTEUR CENTRAL

Le Directeur central souligne en premier lieu les excellents résultats obtenus par le service pour la gestion de fin d'année 2021. Malgré quelques tensions, il félicite l'engagement des personnels.

Il a par ailleurs engagé une réflexion avec le cabinet de la ministre pour allier effectifs et trajectoire liée à la Loi de Programmation Militaire 2019-2025.

Malgré les efforts faits pour « poser les briques afin de construire », il regrette que les lignes ne bougent pas pour augmenter les effectifs. En effet, il précise que la « facture RH » n'est pas été validée malgré l'appui de la Secrétaire Générale pour l'Administration. Echangeant avec les autres directions du ministère, le Directeur fait le même constat.

Pour lui, si les cibles infra ne baissent pas, 2025 sera une année compliquée. Aussi, il préconise de recentrer les actions du service vers les armées et d'externaliser les autres opérations.

Il précise également qu'il faut améliorer la formation métier et mieux former les managers afin de gagner en efficience.

Pour les élus UNSA Défense, les CTR se suivent et malheureusement se ressemblent concernant le manque d'effectifs. Faire plus avec moins ne peut durer longtemps sans déclencher burn-out et risques psychosociaux. Qualité de vie professionnelle va de pair avec qualité des prestations infrastructures auprès des armées.

B. POINTS FAISANT L'OBJET D'UN VOTE

1 : Le PV du CTR du 18 novembre 2021 a été validé à l'unanimité.

Les élus UNSA Défense notent en séance les délais importants de rédaction depuis son externalisation.

2 : Projet modifiant l'organisation du SID avec une présentation du projet de modernisation du SID § 1 du C

Afin de mieux présenter ce projet d'organisation du service portant sur la création d'une sous-direction des synthèses et des finances pour renforcer l'organisation de la maîtrise d'ouvrage, la présentation est inversée afin d'exposer conjointement un projet de modernisation nommée Ambition 2030.





L'instruction ministérielle 1707 exigeant plus de présence de la DCSID sur la partie programmation et restitution financière, les attendus du SID sont :

- Un service opérationnel et résilient,
- Une optimisation des coûts en augmentant la capacité de production,
- Un soutien quotidien de manière plus réactive et efficace,
- Une assistance par le commandement de façon réaliste en préparant l'avenir.

Pour le Directeur, il est nécessaire que tous les acteurs impliqués dans des opérations d'infrastructure apprennent à se connaître. Car, actuellement, les armées jugent les prestations trop onéreuses assurées par le service dû à un manque de rigueur dans le pilotage des opérations. De fait, l'assistance au commandement doit être améliorée.

Pour lui, l'existence du SID doit être naturelle et ne doit pas être remise en question. Aussi, lors de l'Actualisation de la Loi de Programmation Militaire, il a demandé 807 postes supplémentaires (dont 680 personnels civils). Le refus a été catégorique car tous les services de soutien ont besoin d'effectifs.

Les élus UNSA Défense déplorent ce refus car des effectifs sont nécessaires pour réaliser les objectifs ci-dessus. Transférer des personnels ne suffit plus.

Aussi, ils ne peuvent voter favorablement au projet présenté.

Pour : CFDT et CGT

Abstention : FO et UNSA.

C. Points faisant l'objet d'une information

2 Effectifs théoriques – effectifs réalisés/départs prévisionnels :

	REO 2022	Effectifs physiques	Ecart
A	968	862	-106
B	1577	1411	-166
C	1141	1129	-12
OE	799	894	95
PCRL	83	86	3
PC	4568	4382	-186
OFF	777	724	-53
SOFF	1034	1016	-18
MDR	428	391	-37
PM	2239	2131	-108
TOTAL	6807	6513	-294





En plus de ce déficit (chronique) relatifs aux postes non pourvus, le Directeur indique qu'entre 800 et 1200 personnels partiront entre 2022 et 2026 (retraite, départs volontaires, amiante, travaux insalubres).

3 Recrutement – apprentissage – filière ICPE-IOTA :

Le recrutement est un authentique défi qui nécessite des efforts particuliers en effet le service doit effectuer quasiment 2 recrutements par jour œuvrés. Aussi, des cellules dédiées sont progressivement mises en place dans les ESID.

Environ 400 contractuels œuvrent dans le service avec quelques difficultés de gestion des contrats mais aussi de grandes disparités de rémunération.

Concernant l'apprentissage, d'importants efforts ont été réalisés avec seulement 33 contrats en 2015 contre 183 en 2022.

Depuis 2014, cette filière monte en puissance passant de 25 personnels en 2014 à 133 personnels autorisés en 2022. A ce jour, 105 postes sont honorés.

4 Elections professionnelles – Vote électronique :

Ces élections se tiendront par vote électronique du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Concernant le SID, le comité technique de réseau (CTR) deviendra le comité social d'administration de réseau (CSA) avec 11 titulaires et 11 suppléants.

Un CHSCT de réseau sera créé et nommé Formation Spécialisée (FS) ainsi que 12 FS risque métier.

5 Adhésion au RIFSEEP des agents du corps technique du MTE en PNA au SID :

Au 1^{er} janvier 2021, environ 80 personnels du ministère de la transition écologique (MTE) en situation normale d'activité (PNA) entrent – avec effet rétroactif – dans le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Cette bascule sera effectuée lors du 1^{er} semestre 2022.

6 Parcours professionnel des TSEF filière infrastructure :

Objet d'une bilatérale en mars 2022 reprenant les travaux initiés en 2018, cette étude concerne plus de 600 TSEF de la filière infrastructure. Elle a pour but d'organiser un parcours pro en décrivant des postes croissants en niveaux de responsabilités.

Les élus UNSA Défense souhaitent que les TSEF concernés soient régulièrement reçus en « entretien de parcours » par les chefs d'USID ou de divisions dans les ESID. De plus, ces parcours professionnels





nécessitant de nombreuses formations, ces besoins doivent être pris en compte. Il est également nécessaire que cette réflexion soit menée pour d'autres filières (environnement, RH, achats, SST...).

7 Télétravail :

Des statistiques sont présentés en séance avec comme points saillants :

- Une augmentation des télétravailleurs (226 personnels en 2020 contre 757 en 2022),
- 1,4 jour/semaine quand le télétravail est fixe (concerne 567 personnels),
- 55 jours par an, quand le télétravail est flottant (concerne 160 personnels),
- 30 personnels panachant le télétravail fixe et flottant.

Des disparités par statuts, filières, genres mais surtout établissements sont constatées.

Les élus UNSA Défense souhaitent que le télétravail avec ses possibilités, ses freins institutionnels, ses dérives possibles fassent l'objet sans délai d'un Groupe de Travail dédié. Ainsi, une charte du télétravail au SID pourrait être rédigée.

8 Cartographie des Commissions Locales de Transformation :

A la demande des élus UNSA Défense, un point des CLT est fait en séance permettant d'identifier par directions le nombre de postes concernés par les suppressions, les modifications, les transferts et les transformations. Le tableau présenté démontre que des difficultés de reclassement perdurent.

9 Avancements fonctionnaires au choix 2022

La loi dite de transformation de la Fonction Publique a instauré depuis la campagne d'avancements au titre de 2021, les Lignes Directrices de Gestion. Celles-ci ont impacté les règles en vigueur.

Les délégués UNSA Défense sont à votre disposition pour vous expliquer les nouveaux processus et vous assister. Vous défendre est plus que jamais nécessaire.

10 Amiante

Plus de 270 demandes de relevés amiante ont été faites au 1^{er} avril 2022. Plus de 200 ont été traitées par les ESID de Brest, Rennes et Toulon. Les interprétations différentes entre ESID ayant été levées, les personnels impactés (ouvriers de l'Etat et fonctionnaires techniques) voient ensuite les CMG concernés matérialiser ces demandes.

Après de nombreux débats dans les CTR passés, les élus UNSA Défense sont vigilants et incitent tous les personnels concernés à régulariser leur situation.





CONCLUSION

Un dialogue social plus apaisé avec des postures moins marquées n'éclipse pas les problématiques du service avec en premier lieu celle du recrutement.

Aussi, face à ce défi, *les élus UNSA Défense revendiquent :*

- *l'augmentation immédiate du point d'indice à hauteur de 10 % afin de rendre les salaires plus attractifs,*
- *la possibilité de CDiser systématiquement les contractuels du service avec des niveaux de salaires correspondant à leurs emplois,*
- *la fidélisation des apprentis formés en interne,*
- *la montée en puissance du recrutement des BOE,*
- *des partenariats avec des écoles (par la création éventuelle de classes dédiées) formant des étudiants dans les métiers du service.*

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus CTR :

Christophe Spina, Fabien Vidal, Stéphane Belzic et Germaine Atsfaha

Et/ou tous vos interlocuteurs et délégués locaux

